



## PROGRAMME D' ACTIONS DES CAPTAGES PRIORITAIRES DE CIVRIEUX ET DE MASSIEUX

Une action portée par :



# Quoi de neuf aux champs ?

Partageons nos pratiques pour la qualité de l'eau

### Création du Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, au terme d'une réflexion engagée en 2016 à la suite de la Loi NOTRe relative aux transferts de compétence, le Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône est né de la fusion de quatre anciens syndicats intercommunaux : Dombes Saône, Renom Chalaronne, Renom Veyle et Veyle Chalaronne. Le périmètre s'agrandit au 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec l'intégration de l'ex-syndicat de Montmerle et Environs.

Cette démarche, réalisée dans un très large consensus et encouragée par les services préfectoraux, a permis de **préserver la cohérence des structures de pro-**

**duction et distribution d'eau potable**, autour de ressources assez peu nombreuses dans l'Ouest du département.

Le syndicat Bresse Dombes Saône s'étend aujourd'hui du 67 communes et 5 intercommunalités, il dessert 90 400 habitants à partir de 8 sites de pompage, 16 réservoirs et 1 704 km de réseaux.

L'année 2019 a été consacrée à la réalisation des projets engagés, à la poursuite des travaux de renouvellement des réseaux et infrastructures et aux études sur les ressources. Une importante opération a été menée pour

sécuriser la ressource de Monthieux et raccorder la commune de Villars les Dombes qui doit abandonner ses puits, elle sera achevée avec la mise en service du réservoir de Lapeyrouse au printemps 2020.

**Le syndicat Bresse Dombes Saône a naturellement poursuivi le programme d'actions des captages prioritaires de Civrieux et Massieux, et souhaité élargir certaines actions au nouveau périmètre, notamment sur le volet de la communication.**

Sébastien Chorrier -  
Collet du PTIE  
[www.PTIE-eau.fr](http://www.PTIE-eau.fr)



### Pesticides : les collectivités aussi s'engagent !

Depuis plus de cinq années, le Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône et l'EPTB Saône & Doubs assurent, en parallèle des animations agricoles, un programme d'actions visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités et les particuliers.

Diverses actions d'information, formation, démonstration, etc. sont conduites, sur des thématiques devenant de plus en plus spécifiques, et répondant aux problématiques rencontrées sur le terrain par les jardiniers communaux : Certiphyto, gestion des

cimetières, lutte contre les principaux ravageurs, etc.

Sur les dix communes présentes sur l'aire d'alimentation de captage, sept n'utilisent plus du tout de produits phyto et ont fait le choix d'enherber leur cimetière, pour ne plus désherber!

A noter que la commune de Mionnay a obtenu, en mars 2019, le label national Terre Saine, récompensant ainsi la commune pour son engagement depuis plusieurs années dans une démarche vertueuse.

En complément, le SEP et l'EPTB

organisent des formations pour les jardiniers amateurs et des soirées débats avec le grand public, au cours desquels il est très souvent question d'agriculture ; les structures rappellent ainsi les actions engagées par les agriculteurs et œuvrent à faire tomber les idées reçues sur les phytos en zone agricole. Votre participation à ces animations « Grand public » qui seront assurées en 2020 est donc capitale pour réduire le fossé agriculteurs/grand public.

Karen Regragui, chargée de mission  
captages prioritaires  
[karen.regragui@eptb-saone-doubs.fr](mailto:karen.regragui@eptb-saone-doubs.fr)



Henri Cormoreche, maire de Mionnay  
et Thierry Lapalu, adjoint à la  
commune de Mionnay.

Avec l'aide financière de :



### Agenda

**Février** : réunion du bilan du suivi agronomique

**Avril** : matinée d'échange sur la gestion des ravageurs et les aménagements favorables aux auxiliaires



## Des journées techniques pourquoi faire ?

Depuis 2016, la Chambre d'Agriculture de l'Ain, en collaboration avec ses partenaires techniques, animent le programme d'actions agricoles sur les captages de Civrieux et de Massieux. Il est prévu sa continuité jusqu'en 2021, grâce à l'appui financier du Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

De nombreuses journées techniques ont été organisées et ont permis de véritables échanges autour de pratiques favorisant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et/ ou l'optimisation de la fertilisation azotée.

Nous pouvons citer l'intérêt des **couverts végétaux** sur le pompage des nitrates post moisson et le **possible retour d'azote à la culture suivante**. Nous avons pu le constater\* avec un suivi de l'effet du couvert sur la culture suivante en 2017 (suivi de la plateforme de CIPAN) et en 2019 avec

un maïs implanté derrière un couvert, majoritairement composé de légumineuses.

Nous pouvons également citer la plateforme « **conduire son maïs avec moins de phyto** » réalisée en juin 2018\*. Dans le contexte agro-climatique de l'essai, avec une parcelle conduite en semis simplifié, sur un maïs de blé (suivi d'un couvert végétal), les résultats visuels (cf. photo) montrent que le traitement en post précoce (stade 3-4 feuilles) est efficace à 100% tout comme les traitements réduits à 30 et 50% de la modalité initiale post-précoce.

Ces journées techniques et retours de résultats doivent être considérés dans leur contexte agro-climatique du moment. Associées **aux visites d'exploitation en agriculture biologique**, aux journées de présentation des outils d'aide à la décision (OAD) en matière de fertilisation azotée ou de pratiques



innovantes comme la conduite du **colza associé aux plantes compagnes**, elles permettent à chacun d'échanger, d'observer, de s'approprier des leviers agronomiques à combiner sur son exploitation pour aller vers moins de dépendance aux intrants.

\*Nous reviendrons sur les données de ces suivis dans la prochaine lettre de l'eau.

Laurence Garnier  
Chambre d'agriculture



## Quand rotation rime avec réduction !



David Stephany,  
conseiller grandes cultures ADABio

La réduction ou la suppression des phytos implique nécessairement de réfléchir en premier lieu à sa rotation. Un certain nombre de pratiques peuvent être activées à l'échelle de la rotation pour contenir les pressions maladies / ravageurs / adventices :

- **L'alternance entre cultures d'été et cultures d'hiver** constitue l'un des leviers les plus efficaces en terme de maîtrise des mauvaises herbes. Elle contribue notamment à casser les cycles des adventices annuelles.

- L'introduction de céréales à paille dans les rotations à forte dominante culture d'été offre la possibilité de réguler les vivaces durant l'interculture estivale. Après moisson de la céréale, plusieurs déchaumages en conditions chaudes et sèches avec des outils équipés de dents et/ou pattes d'oies sont en général très efficaces pour épuiser les vivaces, et notamment le liseron.

- Une fois ces déchaumages effectués, **la mise en place d'un couvert végétal** permet de contrôler les levées d'adventices, notamment dans le cas d'une interculture longue avec retour en maïs ou en soja après une culture d'hiver.

- **Diversifier** au maximum les familles botaniques présentes dans la rotation est le meilleur moyen

de contenir les ravageurs et les maladies. La présence d'au moins 3 voire 4 cultures différentes (par exemple maïs, soja, céréale à paille, colza) est à ce titre souhaitable.

- Diversifier les variétés choisies au sein d'une même espèce cultivée permet également de limiter l'impact maladies et ravageurs. Certaines années, les essais variétaux révèlent que le simple effet « variété » peut provoquer des écarts de rendement allant jusqu'à plus de 50%.

- Si une valorisation commerciale est possible, l'introduction ponctuelle de luzerne ou de trèfle

(récolte fourrage ou semences) contribue à reposer et assainir les terrains. Cette pratique est courante en bio maïs peut aussi trouver son intérêt en conventionnel en cas de valorisation et si l'on prend en compte les effets bénéfiques apportés à la culture suivante.

Même s'il est délicat de dégager une rotation-type à l'échelle d'une exploitation tant il convient de s'adapter à la spécificité et au potentiel de chaque parcelle, voici un exemple de rotations économes en intrants en systèmes grandes cultures :

Conventionnel	Bio
(PT) - Maïs - Soja - Blé - Colza associé - (couvert) - Maïs - Blé ou Orge	Luzerne ou PT - Maïs - Soja - Blé - Orge ou Méteil - (couvert) - Maïs - Soja - Orge - Colza associé

### Partenaires et prestataires :



**Contact**

Laurence GARNIER  
Chambre d'Agriculture de l'Ain  
Tel : 04 74 45 56 67  
laurence.garnier@ain.chambagri.fr